

Plan Local d'Intégration

Commune d'Aubange

2016-2019

Version résumée

2016-2019



Réflexion et construction du Plan Local d'Intégration (PLI)

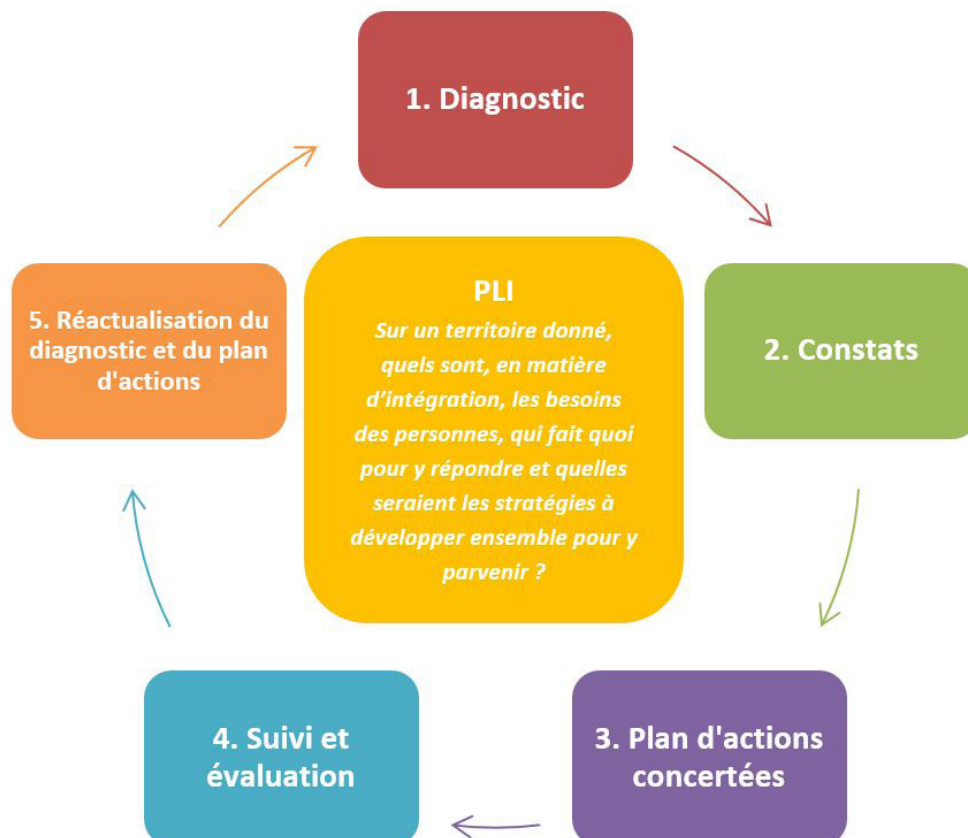
La société évolue et l'épreuve du vivre ensemble perdure. La mondialisation, la libre circulation, les aspirations personnelles d'un avenir ailleurs, les incitations à venir chercher des lendemains meilleurs, mais aussi les guerres, les problèmes socio-économiques et les catastrophes naturelles dans le monde, sont autant de situations qui font que les migrations et les échanges passés et à venir ont modifié et continueront à modifier les cultures et les identités de notre société.

À ce titre, rares sont les communes, villes et villages à la facette culturelle et identitaire unique. Cependant, si une simple coexistence pacifique de communautés et de personnes existe bel et bien, peu de réponses sont données aux enjeux qui concernent nos modes de vie et notre participation citoyenne dans le but commun de stimuler l'innovation, la croissance et les liens entre les cultures, la population et les autorités, dans une perspective de vie interculturelle.

Dans ce contexte, le Plan Local d'Intégration (PLI) se veut être le point de départ d'une réflexion collective qui favorise l'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère en mettant en évidence leurs besoins spécifiques et l'articulation de ces réalités aux activités citoyennes et aux actions associatives.

Ce document représente donc non seulement des pistes d'actions proposées par le Centre Régional d'Intégration de la province de Luxembourg (CRILUX) pour rendre la commune d'Aubange non plus uniquement multiculturelle mais interculturelle, mais aussi et parce que l'interculturel implique la rencontre avec l'inconnu, oblige à la créativité et exige l'égalité entre tous, une invitation aux acteurs de terrain à construire le futur en partenariat.

Le PLI s'est donc construit sur une démarche de diagnostic qui vise à affiner les connaissances du territoire en répondant à cette question :



Pour y répondre, il nous a semblé essentiel de travailler avec tous les opérateurs de terrain, ainsi que le grand public, pour construire ensemble la cohésion sociale, l'intégration et l'interculturalité comme des résultantes de notre vision de la société. Le Plan Local d'Intégration d'Aubange a donc été construit dans un premier temps en partenariat avec les opérateurs et pouvoirs locaux suivants : Commune d'Aubange ; Centre Public d'Action Social d'Aubange ; Plan de Cohésion Sociale d'Aubange ; Forem Luxembourg – Direction Régionale Emploi ; Gestion des Relations aux Opérateurs ; Centre Culturel d'Aubange ; La Trêve AID ; Lire & Ecrire Luxembourg ; Instance Bassin Enseignement – Formation – Emploi, Mouvement Ouvrier Chrétien ; Solidarité Aubange ; Maison Croix-Rouge ; Athénée Royal d'Athus ; Institut Cardijn Lorraine d'Athus ; Mutualité Socialiste ; O.N.E. Le processus est cependant évolutif et reste ouvert à tous les opérateurs qui le souhaitent.

Outre les lectures, les échanges par mail et par téléphone, ainsi que les rencontres ponctuelles et particulières avec certains acteurs de terrain, nous pouvons retenir plusieurs dates clés pour la réalisation du diagnostic et du plan d'action, à savoir : le 10/09/2015, 1ère rencontre avec Jean-Paul Dondelinger qui, en tant que Conseiller communal, a apporté un regard statistique et politique sur l'immigration de la commune d'Aubange ; le 23/11/2015, 1ère rencontre avec le Comité d'Accompagnement du Plan de Cohésion Social d'Aubange, pour présenter les premiers constats, rencontrer les partenaires intéressés et recueillir les premières réflexions ; le 20/05/2016, journée de réflexion autour du PLI dans le but d'affiner le diagnostic et le plan d'action.

Etant donné que les PCS et les CRI existent depuis quelques années et s'articulent par la définition de leur objet d'action (cohésion sociale, intégration et interculturalité), la mise en relation du CRILUX et du PCS d'Aubange a été considérée comme plus que nécessaire au vivre ensemble et au développement communal de ce plan d'actions. Pour garantir cette cohérence entre cohésion sociale, intégration et interculturalité, et sans aucune volonté de se substituer au PCS au niveau communal, le CRILUX propose en plus de son appui aux actions de ce dernier, une collaboration pour manœuvrer tout au long du processus du PLI, le suivi des actions qui en découlent et leurs évaluations.

Diagnostic

L'augmentation de la part des personnes étrangères sur la commune d'Aubange s'explique principalement par une réalité conjoncturelle nationale et internationale évolutive (évolution du secteur industriel sur Athus, essor économique du Grand-Duché du Luxembourg, émergence de l'Union européenne et adhésion de nouveaux pays avec, pour effet, un statut de citoyens en libre circulation).

La croissance du nombre de personnes étrangères (de 11,9% en 1990 à 26% en 2016) sur la commune est cependant toujours restée assez régulière. Cette augmentation de la population étrangère est à ce point devenue suffisamment forte pour compenser la « perte » de résidents belges et même augmenter l'effectif de la population, ce qui explique que la commune d'Aubange connaît un taux de croissance positif.

Avec l'ouverture de l'Europe, l'attrait du Grand-Duché de Luxembourg comme marché d'emploi et de qualité de vie, et des prix à l'achat et à la location de logement deux fois moins élevés en Belgique qu'au Grand-Duché, non seulement le nombre de personnes étrangères a augmenté, mais le nombre de nationalités présentes a également connu une forte augmentation au fil du temps.

Cependant, c'est le nombre de personnes de nationalité portugaise qui a montré la plus grande augmentation en peu de temps. On recense également une évolution récente du nombre de personnes de nationalité roumaine. Alors que de 1989 à 2004, on comptait 673 personnes étrangères de plus sur la commune, de 2004 à 2014, on en a dénombré 1888 de plus, dont plus de 1500 sont portugais.

De cause à effet, le prix élevé et le manque de logements, favorisant la précarisation des publics, ajoutés à un manque d'emploi en Belgique et à l'émargement au chômage et au CPAS de certaines personnes étrangères en situation précaire, ont donné l'occasion de confondre la qualité « personnes étrangères » avec les « problèmes structurels » et les « problèmes d'intégration » dans une analyse confortable d'une situation qui est, dans les faits, davantage structurelle que culturelle.

Concrètement, le tableau ci-dessous présente synthétiquement les constats mis en avant grâce au diagnostic, confirmés lors des échanges avec les différents acteurs et opérateurs de terrain de la commune d'Aubange. Plus précisément, à considérer que le niveau macroscopique de la situation nous échappe, ou du moins nous est moins accessible, il ressort de l'analyse que les constats désignent unanimement la diversité et le problème de cohésion sociale, ainsi que la paupérisation financière et sociale, comme les constats de bases auxquels les actions de ce premier PLI doivent apporter des pistes de réflexions et de solutions.

Constats émergeant du Plan Local d'Intégration de la Commune d'Aubange

(Voir schéma page 9).

Constats et besoins prioritaires

(Voir tableau page 10).

Objectifs poursuivis et actions prioritaires : Plan d'Actions 2016-2019

En parallèle à chaque constat et thématique prioritaire, les besoins et manques en la matière ont fait émerger des objectifs et des pistes de solutions. Globalement, les actions doivent se concentrer au niveau de :

L'intégration et la sensibilisation de la population étrangère et belge à la vie communale :

- Favoriser les liens sociaux et (re)créer des espaces de partage et de mixité sociale entre les habitants ;
- Développer et encourager une nouvelle participation citoyenne ;
- Aider à l'appréhension de diverses règles entendues et appréciées par tous, en dehors des cultures d'origine de chacun ;
- Soutenir l'alphabétisation et l'apprentissage du français pour favoriser la communication et la compréhension de l'autre.
- Agir sur l'enseignement, avec les plus jeunes et les professeurs, ainsi qu'au travers de cours de français et de citoyenneté.

L'insertion sociale et professionnelle de la population de la commune sur territoire :

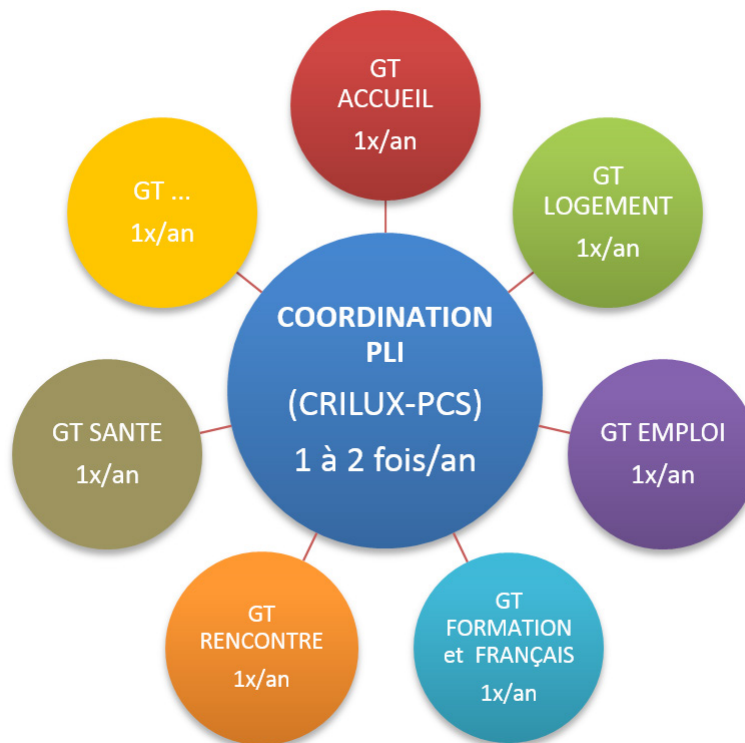
- Soutenir l'alphabétisation et l'apprentissage du français, tant pour la population belge qu'étrangère, afin de pouvoir accéder aux formations et au marché de l'emploi ;
- Faciliter l'accès aux technologies, aux sources d'information et aux services de soutien pour garantir ses droits à un emploi et à un logement ;
- Développer des formations adaptées, tant en termes de contenus que d'accès, et coordonner les approches des opérateurs pour garantir une mise à l'emploi durable ;
- Agir sur l'enseignement, avec les plus jeunes et les professeurs, ainsi qu'au travers de cours de français et de citoyenneté.

Le tableau ci-dessous (*voir page 11*) montre, en synthèse, les actions qui ont été pensées pour atteindre ces objectifs et tenter ensemble de valoriser la présence étrangère au niveau économique et citoyen.

Stratégie d'action : communication, suivi et évaluation

La mise en place concrète du Plan Local d'Intégration n'aurait aucun sens si le plan dans son ensemble n'était pas revu et réévalué en fonction de chacune des actions posées en son nom. C'est pourquoi le CRILUX souhaite absolument collaborer avec les opérateurs de terrain et avec l'appui du PCS de la commune d'Aubange pour garantir une harmonie d'actions et une coordination des projets partagée par tous. Il s'agit donc bien d'un travail partenarial.

Il faut néanmoins préciser qu'en fonction des actions poursuivies et des thématiques qu'elles concernent, la charge de travail ne peut être considérée comme égale. Non seulement, certaines thématiques sont plus urgentes, mais aussi la complexité des actions est différente au sein d'une même thématique, sans compter qu'il faut avoir à l'esprit la transversalité des thématiques et que la mise en place d'actions est parfois nécessaire pour en permettre d'autres.



Le travail de suivi et d'évaluation sera donc aussi à établir entre les partenaires. Cependant, pour rester cohérent, le CRILUX propose de partager la responsabilité de la coordination des actions avec le Plan de Cohésion Sociale de la commune, acteur qui se trouve au plus proche des partenaires locaux et capable d'une vue d'ensemble au plus près des réalités communales. Dans le cadre des actions à mener et des réflexions à poser, cette co-coordination s'effectuera au travers de « Groupes de Travail-Actions PLI » et de « Réunion de Coordination PLI » :

- Les GT-Actions PLI ont pour but de mettre en place des actions concrètes par thématique et rassemblent les opérateurs qui ont marqué leurs affinités avec l'une ou l'autre de ces dernières
- Les Réunions de Coordination PLI ont pour volonté d'apporter à ces actions leurs impacts au regard des objectifs globaux poursuivis, et ce afin d'être assuré d'une ligne conductrice évolutive qui nous mènera à de nouveaux constats, de nouveaux objectifs et de nouvelles actions.

S'il est prévu au minimum une Réunion de Coordination PLI par année, les GT-Actions peuvent se multiplier au gré des besoins identifiés sur le territoire¹.

¹ Pour le suivi et l'évaluation des actions, deux tableaux seront utilisés. Ceux-ci sont présentés en annexe.

Conclusion

Pour rappel, le CRILUX s'est développé grâce aux forces vives des associations de la province de Luxembourg pour enfin être officiellement mandaté et agréé dans ses missions par la Région Wallonne en tant que huitième centre régional d'intégration pour les personnes étrangères et d'origine étrangère de Wallonie. Dans ce cadre, il est important de comprendre que le Plan Local d'Intégration exprime essentiellement la recherche d'une cohérence entre les volontés politiques de cohésion sociale et d'intégration, et les actions de terrain.

Le sujet de l'intégration est complexe, et poigner dedans n'est pas toujours aisé. Malgré cette réalité, le PLI n'a aucunement l'intention de dépouiller les acteurs et opérateurs de terrain de la commune d'Aubange du travail accompli depuis plusieurs années pour l'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangères, au contraire.

En effet, la volonté de complexifier la situation n'est aucunement de la compliquer, mais bien de pouvoir trouver ensemble et de manière transversale des solutions pour l'appréhender dans les limites des moyens qui nous sont acquis. Le but est bien d'éviter le recours aux méthodes simplificatrices, ponctuelles et autonomes dans le domaine de l'intégration. Malgré les bonnes intentions, le domaine est aussi vaste qu'il doit absolument être abordé dans le partenariat afin de pouvoir créer un réseau d'idées capables d'actions qui répondent clairement aux besoins, évitant les généralités et tenant compte des particularismes.

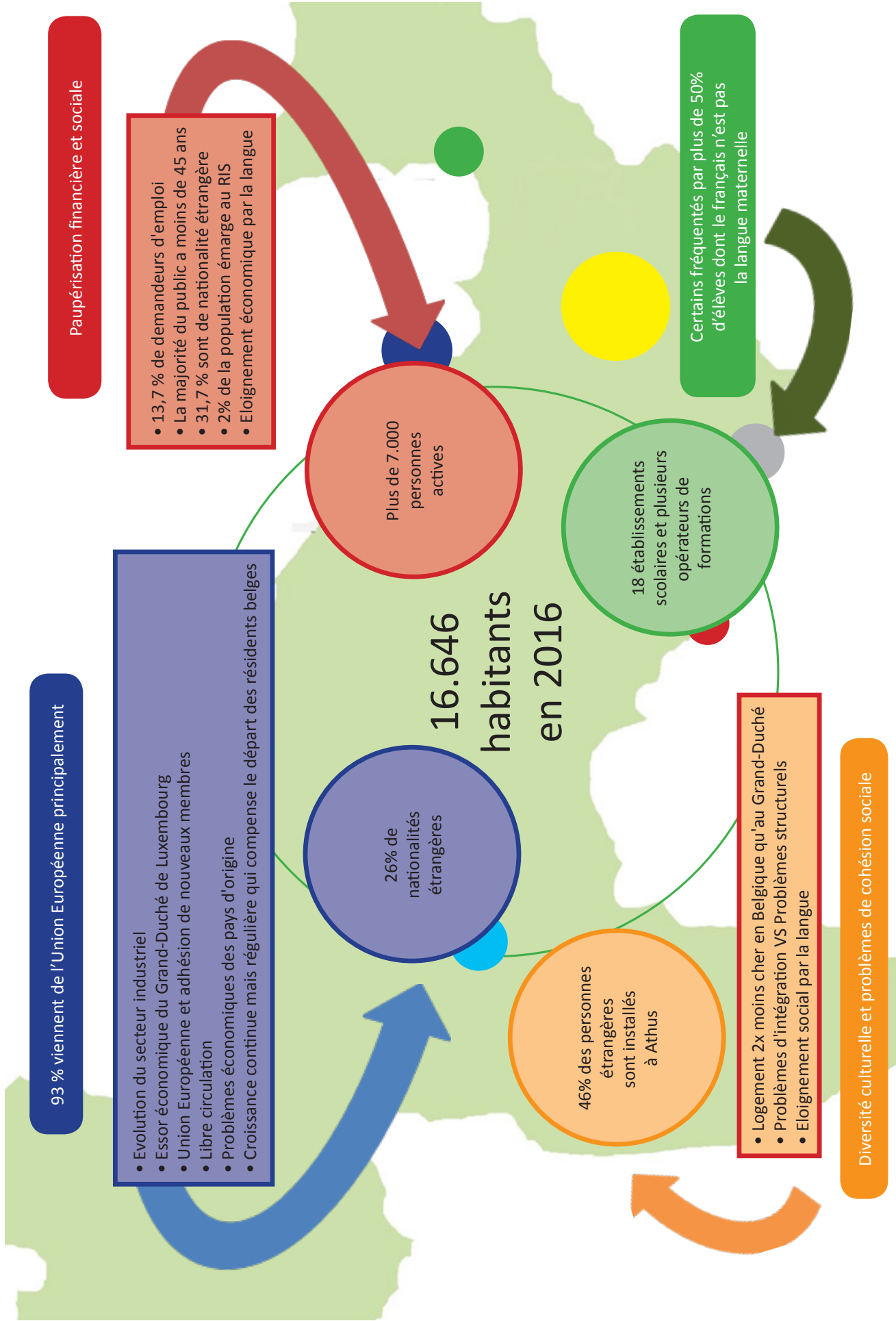
Comme présenté, tous les secteurs n'ont pas été abordés dans ce travail, pour des raisons pratico-pratiques, et il peut apparaître que les pistes proposées soient à peine des gouttes d'eau dans l'océan du travail que l'intégration représente. Toutefois, c'est une après l'autre que les actions, adjointes à celles qui existaient avant le diagnostic et à celles qui continueront en dehors de celui-ci, viendront compléter la vision de l'intégration... Une vision construite ensemble pour métamorphoser petit à petit le panorama social local.

En conclusion, le Plan Local d'Intégration a pour ambition :

- de soutenir et renforcer les actions des partenaires locaux,
- de permettre la concertation et la réflexion soucieuse de la diversité ethnoculturelle,
- d'apporter une méthodologie de travail en réseau et garantir une évaluation des actions,
- d'impliquer plus fortement et longuement les politiques locaux,
- de se permettre les débats complexes et ouvert d'esprit pour apporter des solutions co-construites de qualité aux réalités quotidiennes d'une commune multiculturelle.

À ce titre, le CRILUX souhaite donc vous interpeller pour de meilleures collaborations et ouvrir les portes à tous les acteurs et opérateurs intéressés d'apporter leurs pierre à l'édifice de l'intégration.

Constats émergeant du Plan Local d'Intégration de la Commune d'Aubange



Constats et besoins prioritaires

// Diagnostic PCS

Constats

Priorités

Besoins

Diversité culturelle et problème de cohésion	Accueil	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de guidance administrative • Manque d'orientation • Problème de communication à cause de la langue • Méconnaissance des services et de l'administration • Accueil physique/Lien à créer dès le départ 	
	Socialisation / rencontres	<ul style="list-style-type: none"> • Montée d'un sentiment xénophobe et raciste • Cohabitation de plusieurs nationalités et cultures différentes • Evolution des difficultés d'intégration • Repli sur soi • Méconnaissance de l'histoire de l'immigration 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de lieux de socialisation communs • Sentiment de ne pas être écouté et de ne pas pouvoir s'impliquer • Peur de l'inconnu et manque de repères
	Apprentissage du Français et accès aux formations	<ul style="list-style-type: none"> • Horaire de formation pas toujours adapté • Pas de vue claire sur le contenu de l'offre • Besoins en cours de français plus intensifs • Manque de place dans les classes de français • Manque d'offre de formations sur la commune • Pas de possibilité de pratiquer le français en dehors des cours 	<ul style="list-style-type: none"> • Communication difficile avec les parents d'élèves qui ne maîtrisent pas la langue • Décrochage scolaire • Problème de langue étrangère dominante dans les écoles, alors que le français est la base de compréhension de toutes les matières scolaires
Paupérisation financière et sociale	Emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Problème de la maîtrise de la langue française • Haut taux de chômage et de Revenu d'Intégration Social • Manque de soutien et manque de réseau/coordination de la part et entre les services • Discrimination à l'emploi et à l'embauche • Problème de mobilité 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas ou peu de reconnaissance des équivalences diplôme et de validation des compétences • Difficulté pour l'obtention d'un permis de travail • Législation du travail fort complexe concernant les personnes étrangères • Méconnaissance administrative générale • Difficulté à mobiliser les personnes éloignées de l'emploi
	Logement	<ul style="list-style-type: none"> • Surpeuplement dans les logements • Insalubrité des habitats • Difficulté à gérer son logement seul après un passage en centre d'accueil ou en Initiative Local d'Accueil (ILA) • Discrimination face à l'accès au logement • Besoin d'une meilleure connaissance concernant la pédagogie de l'habiter 	

Objectifs poursuivis et actions prioritaires

// Actions du PCS

Objectifs

Priorités

Propositions d'actions

L'intégration et la sensibilisation de la population étrangère et belge à la vie communale

L'insertion sociale et professionnelle de la population de la commune sur le territoire

<p>Accueil</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser et former le personnel communal à la logique interculturelle • Travailler autour de la visibilité et de l'accessibilité des services communaux (panneaux, traductions, pictogrammes...) • Créer des guides ou cartes d'accueil avec les informations essentielles de la commune en plusieurs langues • Etablir avec les nouveaux arrivants un lien dès le départ via : un parrainage pour les réfugiés ; la mise en place d'un médiateur interculturel ; une visite-découverte de la commune, de ses services et de son tissu social ; une traduction des documents officiels 	
<p>Socialisation / rencontres</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un espace de partages d'expériences réussies • Organiser avec la population et/ou les bénéficiaires de services un Carrefour des générations, des fêtes de voisins, un salon des associations • Construire avec les communautés des activités culturelles et de rencontre (comme un festival interculturel) • Mutualiser les forces et les temps de travail des opérateurs de terrain via une coordination des partenaires et des services • Déjà en cours : créer d'une maison de quartier à la rue de Rodange 	
<p>Apprentissage du Français et accès aux formations</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer les écoles pour débloquer du temps de travail pour l'apprentissage du français langue étrangère • Augmenter les places en formations et revoir les conditions et les coûts d'accès. • Connaître les besoins en français du public-cible et développer/réadapter l'offre en conséquence • Réaliser un cadastre de l'offre de contenu de cours afin de répondre aux besoins identifiés • Organiser des cours de français/citoyenneté en soirée • Organiser une halte-accueil pour permettre la formation des parents • Trouver des mobilités alternatives et former au permis de conduire 	
<p>Emploi</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser les diplômes et compétences par d'autres moyens que l'équivalence • Réfléchir à la mise en place d'une permanence/d'un référent au sein de la maison de l'emploi // Réflexion avec la « cellule migrant » du Forem • Elaborer une formation de remise à l'emploi en parallèle à une formation en français et en citoyenneté • Mettre en place des « espaces de soutien interculturel » de recherche d'emploi (parrainage, coaching,...) • Mettre en place des formations plus adaptées au marché de l'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer de développer la connaissance de ce secteur et du tissu professionnel de la commune • Sensibiliser les entreprises sur les atouts de la diversité • Déjà en cours : Agent « radicalisme » au sein de l'IBEFE pour garantir la diversité en entreprise et éviter toute forme de discrimination • Déjà en réflexion : partenariat autour d'un projet Fond Social Européen sur l'insertion socio-professionnelle des migrants (focus portugais) de la commune d'Aubange
<p>Logement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une formation à destination des acteurs du logement et réfléchir à accompagnement pour les travailleurs. • Recenser les personnes et les logements de manière coordonnée via une plateforme avec l'agent de quartier, la commune, le CPAS, le cadastre et les services de logements publics et privés • Travailler sur un projet d'embellissement de certains quartiers/ Réappropriation des quartiers 	

Le projet FSE sur la commune d'Aubange



Le projet FSE sur la commune d'Aubange, porté par le CRILUX en partenariat avec le pouvoir local et le Plan de Cohésion Sociale, ainsi que le monde associatif, a pour intention de renforcer l'orientation et l'accès aux dispositifs d'insertion et de formation pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, avec une attention particulière pour les communautés européennes (dont les portugais, qui représentent 47% des étrangers européens sur la commune).

Le projet permettra une meilleure interconnaissance entre la commune, le réseau associatif et les communautés présentes, et la mise en œuvre d'un meilleur accompagnement individuel des personnes éloignées de l'emploi avec, à la clé, un processus formatif d'accroche mêlant l'apprentissage du français et l'acquisition des outils qui permettront une meilleure compréhension du marché de l'emploi et des moyens pour devenir acteur dans son propre parcours d'insertion socio-professionnelle.



Centre Régional d'Intégration
de la province de Luxembourg asbl

CRILUX asbl

Rue de l'Ancienne Gare, 32 à 6800 LIBRAMONT

Tél. : 061 21 22 07 - Email : info@crilux.be

Site internet : www.crilux.be

Page Facebook : www.facebook.com/CRILUXasbl